Politique de la FAMILLE et des AÎNÉS

Rivière-du-Loup

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Mot du maire

« L'accessibilité de nos services et de nos activités demeure au cœur de nos priorités. »

C'est avec fierté que la Ville de Rivière-du-Loup vous présente la version renouvelée de sa *Politique de la famille et des aînés*. Fruit d'une démarche collective impliquant les familles, les aînés, les partenaires et les intervenants du milieu, cette politique et le plan d'action qui l'accompagne visent à faire de Rivière-du-Loup un milieu où il fait bon vivre, peu importe son âge.

Depuis la création de sa première politique — l'une des premières au Québec —, la Ville n'a cessé d'innover et de s'investir pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. L'accessibilité de nos services et de nos activités demeure au cœur de nos priorités.

Cette version revisitée met en lumière la place centrale qu'occupent les enfants, leurs parents et les aînés dans notre communauté. C'est à nous maintenant d'agir concrètement pour transformer cette vision en un engagement collectif.

Mario Bastille
Maire de Rivière-du-Loup

Mot de la **conseillère municipale**

En tant que conseillère municipale responsable des questions touchant aux familles et aux aînés, je suis heureuse et fière d'avoir contribué à cette 5e génération de notre politique, aux côtés de citoyennes et de citoyens engagés qui ont à cœur le bien-être des familles et des aînés d'ici. Ensemble, nous avons exploré leurs réalités, identifié leurs préoccupations et cerné les enjeux les touchant plus particulièrement.

Il est bon de préciser que cette politique est inclusive et concerne chaque citoyen. Le terme « famille » y est d'ailleurs entendu dans toutes ses dimensions : du ménage composé de parents et d'enfants, à la personne seule, en passant par la famille élargie incluant des grands-parents et d'autres proches.

Les résultats de cette démarche participative, à laquelle ont participé plus de 500 personnes, ont guidé nos choix et nous permettent aujourd'hui de proposer une politique dont les actions sont réalistes et concrètes. Elles sont conçues pour être simples à mettre en œuvre et pour répondre le mieux possible aux besoins et attentes de nos citoyens.

Edith Samson
Conseillère municipale
Responsable des questions famille et aînés

«Cette politique est inclusive et concerne chaque citoyen.»

Comité **de pilotage**

Edith Samson, conseillère municipale responsable des questions famille et aînés
Ville de Rivière-du-Loup

Julie Bélanger, directrice
Maison de la famille du Grand-Portage

Benoit Belzile, directeur régional
Résidence des Bâtisseurs

Julie Gendron, organisatrice communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (CISSS)

Hadéson Hodgson, citoyenne

Delphine Leboulanger, citoyenne

Pierre-Paul Malenfant, président
Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR)

Stuart Reid, citoyen

Suzanne Sirois, citoyenne

Chantal Amstad, agente de développement communautaire
Ville de Rivière-du-Loup

Marie-Anne Caron, gestionnaire aux programmes et équipements communautaires
Ville de Rivière-du-Loup

Table des matières

Transversalité de la démarche 8

Définitions de la famille et des aînés 8

Portrait des familles et des aînés 9

Mission, valeurs et principes 15

Enjeux et engagements 16

Champs d'intervention 17

- *Habitat et milieu de vie* 17
- *Transport et mobilité* 17
- *Respect et inclusion sociale* 17
- *Participation sociale* 17
- *Loisirs* 18
- *Espaces extérieurs et bâtiments* 18
- *Santé et services sociaux* 18
- *Communication et information* 18

Conclusion 19

Remerciements 19

Avant-propos

En 1994, la Ville de Rivière-du-Loup posait un geste audacieux : elle devenait l'une des premières municipalités québécoises à adopter une politique familiale. En pleine Année internationale de la famille, la Ville affirmait déjà sa vision et reconnaissait officiellement le rôle central des familles louperivoises dans le développement et le mieux-être de la communauté.

Depuis, cette politique n'a cessé d'évoluer au rythme de la réalité des familles d'ici. Six plans d'action triennaux ont été déployés avec succès, orientant les interventions municipales en faveur des familles. À la fin de 2024, à la suite du bilan du dernier plan, le comité de pilotage a renouvelé son engagement en amorçant l'élaboration d'une nouvelle génération de la politique familiale, sous la coordination de madame Edith Samson, conseillère municipale responsable des questions famille et aînés.

Rivière-du-Loup s'est également démarquée en 2008 en faisant partie des sept villes québécoises choisies pour le projet pilote VADA (Ville amie des aînés). Cette démarche a permis de mettre en place des actions durables favorisant une vie saine et active chez les aînés. En 2013, la Ville poursuivait sur cette lancée avec l'adoption de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés). Devant la nécessité d'une quatrième mise à jour du projet MADA, les comités de pilotage ont choisi d'unir les politiques de la famille et des aînés, ainsi que leurs plans d'action.

Cette nouvelle mouture s'appuie donc sur une vision élargie de la famille, où les aînés occupent une place à part entière. Par cette démarche, la Ville de Rivière-du-Loup réaffirme son engagement à répondre de façon cohérente et durable aux besoins de l'ensemble de sa population.

Transversalité **de la démarche**

Cette mise à jour s'inscrit dans la continuité des politiques municipales adoptées au fil des ans par la Ville de Rivière-du-Loup. Elle tient compte des priorités qui orienteront les actions municipales pour les prochaines années et assure une cohérence entre les différentes démarches en place. Qu'il soit question de promotion des saines habitudes de vie chez les familles et les aînés, d'inclusion des personnes handicapées, de développement de la pratique sportive ou de mise en valeur de la culture et du patrimoine, la Ville s'appuie sur un ensemble de politiques et de plans d'action novateurs. Ceux-ci influencent les façons de faire et contribuent à orienter des actions concrètes, au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Définitions **de la famille et des aînés**

Pour la Ville de Rivière-du-Loup, la famille constitue le premier lieu de vie, d'apprentissage, d'interaction, de socialisation et de développement des personnes unies par divers liens ou engagements multiples au-delà des générations. Dans notre communauté, la relation parents-enfants s'exprime sous divers modèles : familles nucléaires, d'accueil, monoparentales, recomposées et homoparentales. Cette définition tient aussi compte des personnes vivant seules et étant susceptibles d'entretenir des liens familiaux avec des personnes qui ne vivent pas sous le même toit qu'elles.

La Ville de Rivière-du-Loup définit l'aîné comme étant un membre à part entière de la collectivité, qui contribue de façon positive et importante à l'épanouissement de sa communauté. Les besoins des aînés, leurs aspirations et leurs champs d'intérêt varient selon les situations vécues. L'aîné est celui, qui, par son expérience de vie, a la capacité de transmettre son savoir, ses valeurs et notre histoire. En plus d'être une source de connaissances et de références, les aînés forment la mémoire de notre collectivité et exercent une influence sur les générations présentes et futures.

Portrait
des familles et des aînés

La démarche de mise à jour de la *Politique de la famille et des aînés* a comme assises la consultation des citoyens et la concertation des intervenants du milieu. Plusieurs consultations publiques ont ainsi été menées pour s'assurer d'élaborer une politique représentative des préoccupations et des aspirations des citoyens.

Des sondages ont d'abord été réalisés auprès des familles et des aînés, afin de vérifier leur satisfaction à l'égard de l'ensemble des services municipaux. Des groupes de discussion ont ensuite été menés pour valider et clarifier les résultats de ces sondages. Quatre thèmes, étant davantage ressortis dans les consultations, ont été étudiés plus en profondeur : la sécurité dans les déplacements, la participation sociale, les environnements favorables et les moyens de communication.

À ces thèmes s'ajoutent des données statistiques[1] essentielles à la mise en place d'actions répondant aux besoins spécifiques de la population visée par cette politique. Les données présentées dans cette section donnent un portrait réaliste des familles et des aînés qui composent la communauté louperivoise. Ainsi, il sera possible de comprendre la variation de la population et de connaître plus spécifiquement les défis auxquels la Ville de Rivière-du-Loup doit et devra faire face.

[1] À moins d'avis contraire, l'ensemble des données provient du *Recensement de la population* réalisé par Statistiques Canada en 2021.

Population de Rivière-du-Loup selon les groupes d'âge

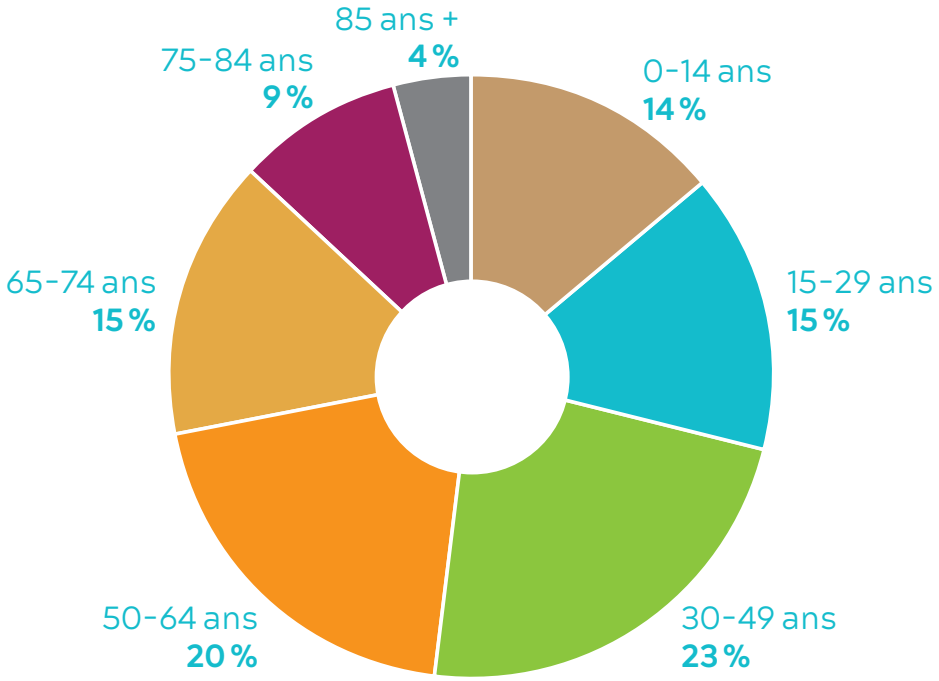

Sur une population totale de 20 120 habitants, les personnes de 50 ans et plus représentent 48 % de la population louperivoise, soit 20 % pour les 50 à 64 ans et 28 % pour les 65 ans et plus, ce qui démontre bien la pertinence de la démarche MADA pour notre municipalité.

De leur côté, les 30 à 49 ans réunissent 23 % de la population. C'est principalement à travers ce groupe d'âge que la vie de famille se crée et se développe. L'âge moyen des Louperivois est de 46,7 ans, comparativement à 42,8 ans pour l'ensemble de la province. L'âge médian se situe quant à lui à 48,7 ans, ce qui signifie que 50 % de la population louperivoise a plus de 48 ans.

Répartition de la population selon le sexe

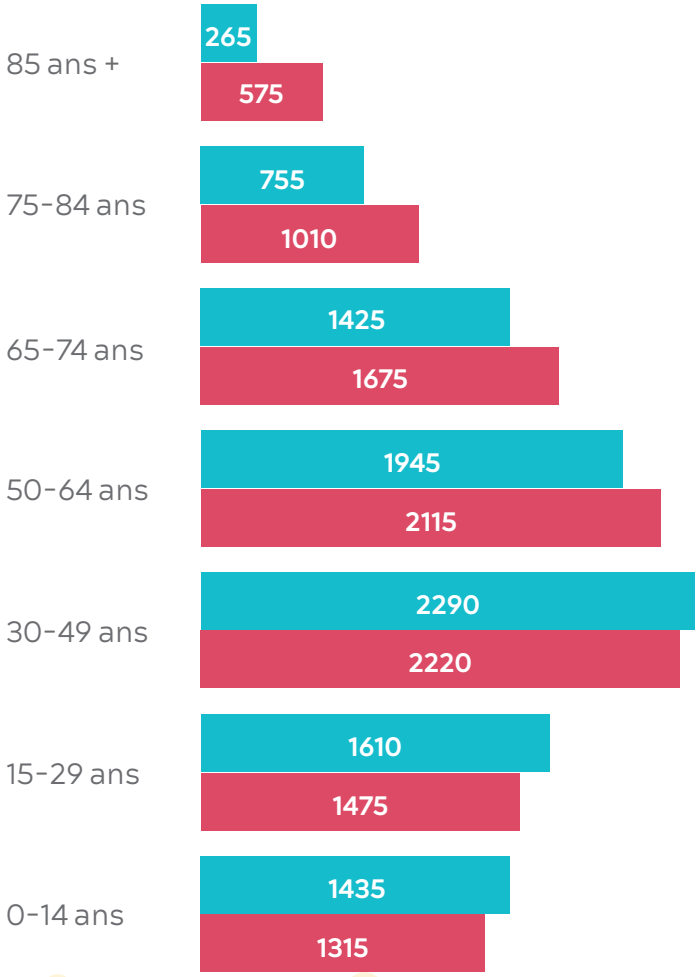

Rivière-du-Loup ne fait pas exception au reste du Québec, alors que les femmes composent la majorité de la population.

Dans notre communauté, ces dernières sont plus présentes à partir de 50 ans; elles représentent plus de 60 % de la population de 75 ans et plus, et plus de 65 % des 85 ans et plus.

Portrait des familles louperivoises

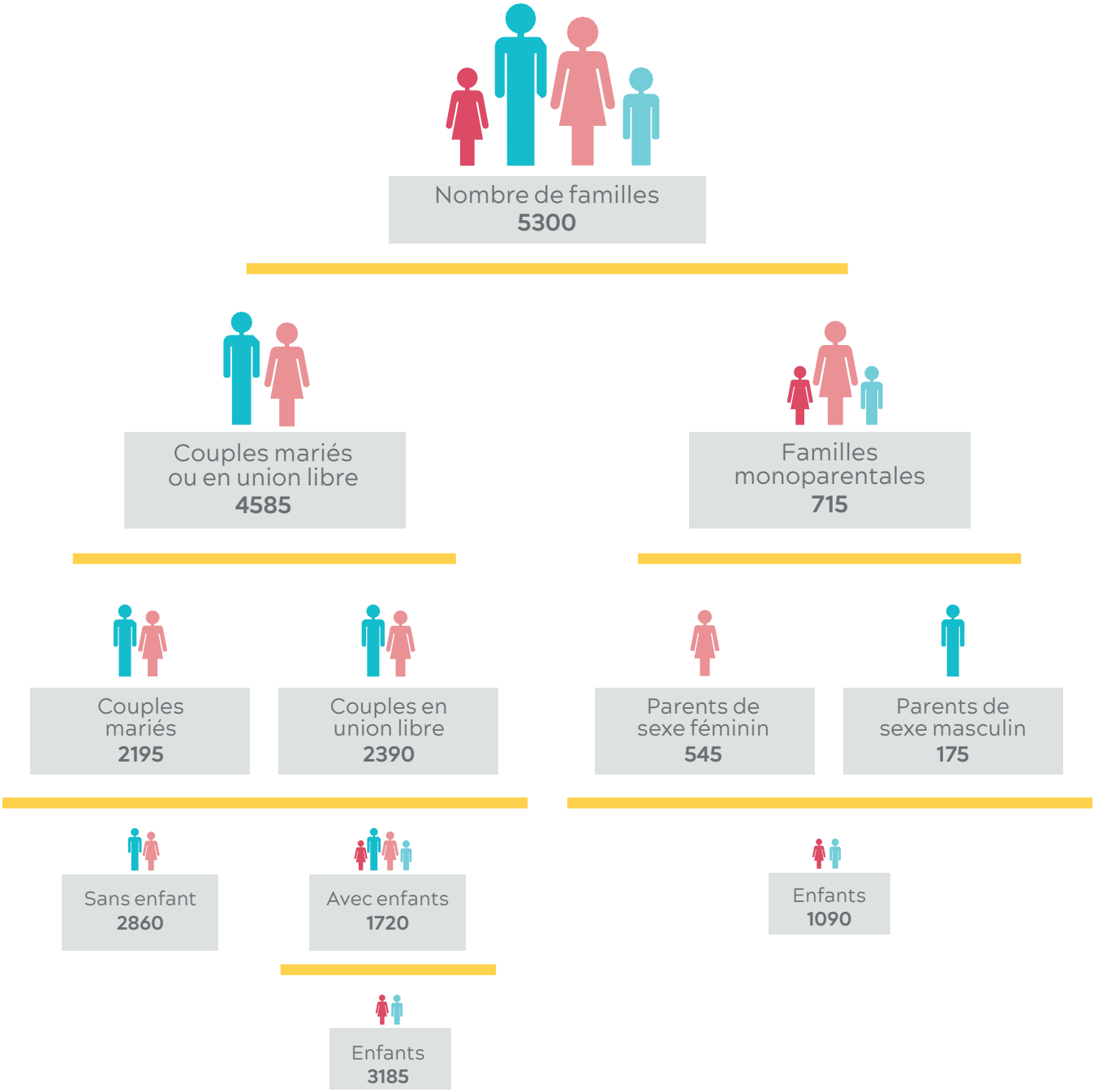

Ce graphique donne d'un seul coup d'œil le portrait global des familles louperivoises et précise les statistiques selon le type de famille. Une augmentation du nombre d'enfants au sein des familles monoparentales est observée, passant de 745 en 2016 à 1090 en 2021. Notons toutefois une diminution du nombre total de familles entre 2016 et 2021, soit de 60 familles.

Portrait des aînés louperivois

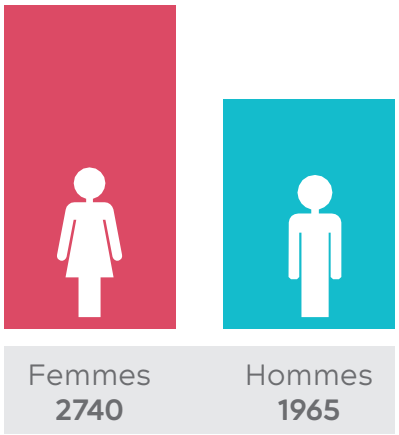

2016

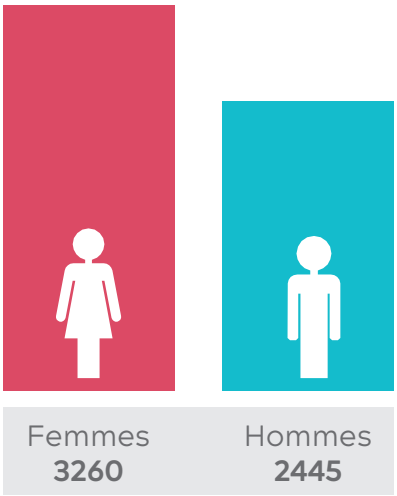

2021

Entre 2016 et 2021, la population de 65 ans et plus a continué sa progression, passant de 24 % de la population louperivoise à 28 %, les femmes étant représentées en majorité.

Selon l'Institut de la statistique du Québec[2], pour la période 2024-2051, la proportion d'aînés de 65 ans et plus passera de 28 % à 31 % pour la région du Bas-Saint-Laurent, comparativement à 26 % pour l'ensemble du Québec.

Ces quelques statistiques démontrent clairement la nécessité de mettre en place des actions en faveur du vieillissement actif pour cette population grandissante. C'est pourquoi la Ville de Rivière-du-Loup poursuit activement son implication pour soutenir le développement de services destinés spécifiquement aux aînés.

[2] Institut de la statistique du Québec, Population selon le groupe d'âge, scénarios de 2025, municipalités du Québec, 2021-2041, Document consulté le 3 décembre 2025.

Situation économique des Louperivois
Revenu total médian et moyen

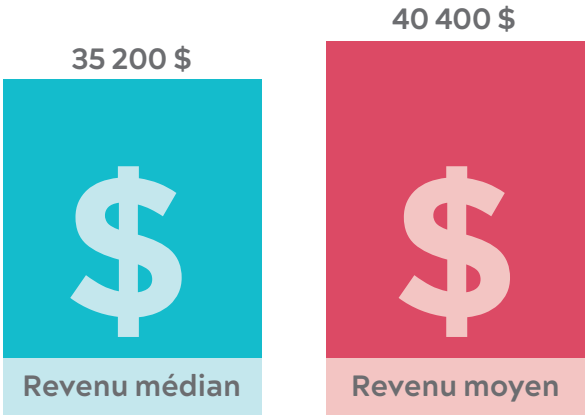

Par définition, la médiane représente la valeur centrale de l'ensemble des données, tandis que la moyenne est influencée par les données aux extrêmes. Par conséquent, le tableau ci-dessus démontre que 50 % des citoyens louperivois gagnent moins de 35 200 $ par an et par individu, ce qui est inférieur au revenu médian des Québécois qui se chiffre à 36 400 $.

Revenu après impôts par individu

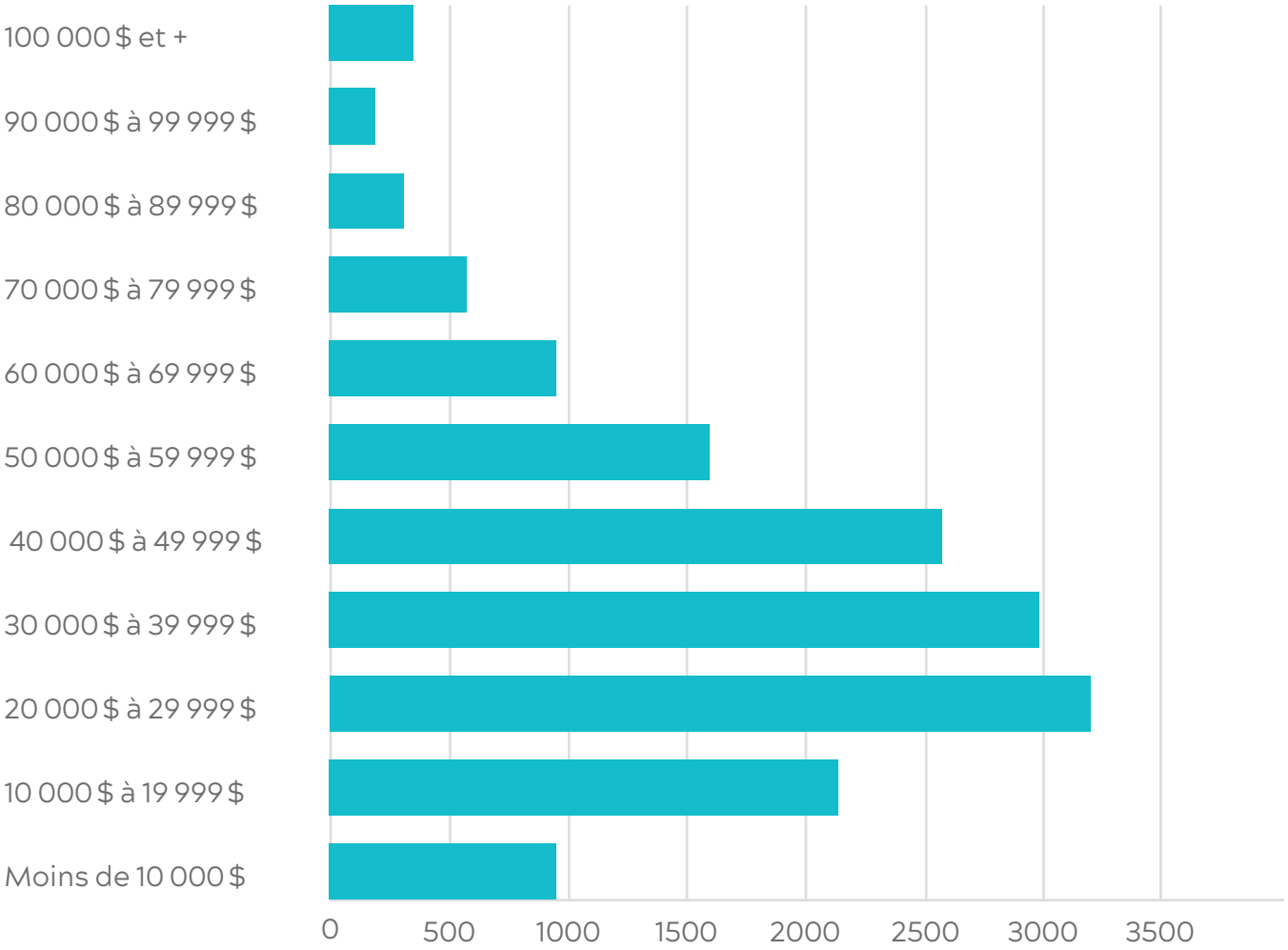

Mission, valeurs **et principes**

La *Politique de la famille et des aînés* devient la référence indispensable dont se dote la Ville de Rivière-du-Loup pour affirmer sa volonté politique d'agir pour les familles et les aînés, en tenant compte de leurs besoins, de leurs préoccupations et de leurs aspirations. Cet outil définit les interventions de l'administration municipale, appelle à la mobilisation de l'ensemble des acteurs et s'inscrit dans une perspective de développement du sentiment d'appartenance à la communauté louperivoise.

Dans le cadre de son *Plan stratégique organisationnel*, la Ville de Rivière-du-Loup définit le plaisir, le respect, la rigueur, l'innovation et la collaboration comme les valeurs qui guident les actions municipales. De ces valeurs, certains principes plus spécifiques orientent la démarche de réalisation de cette politique, soit :

- La **bienveillance** dans les relations avec les autres, qui se traduit par une ouverture favorisant les échanges, l'accueil et l'inclusion;
- L'**intégrité** en agissant de manière éthique, responsable et honnête;
- L'**engagement** en favorisant la participation citoyenne et en se donnant les moyens d'atteindre nos objectifs;
- L'**accessibilité** aux différentes ressources et activités, peu importe la situation économique de chacun;
- Le **vieillissement actif**, qui réfère au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Enjeux
et engagements

Les enjeux

Cette politique s'appuie sur certains enjeux cruciaux et essentiels à considérer, afin de répondre aux réels besoins des familles et des aînés louperivois :

- Prendre en compte tous les membres de la famille telle que définie;
- Considérer la place grandissante des aînés au sein de la communauté;
- Soutenir la concertation entre les partenaires œuvrant au service des familles et des aînés;
- Susciter la participation citoyenne.

Nos engagements

Pour que cette politique porte ses fruits dans la communauté, il est essentiel de créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre et à l'évaluation de ses actions.

Ainsi, le conseil municipal s'engage, et invite tous les acteurs du milieu qui œuvrent auprès des familles et des aînés à faire de même, à :

- Penser et agir pour les familles et les aînés dans toutes leurs réflexions ou leurs décisions;
- Mettre en place des incitatifs pour accueillir et maintenir les familles et les aînés en terre louperivoise;
- Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens;
- Favoriser le vieillissement actif;
- Favoriser la création de liens intergénérationnels;
- Contribuer à la complémentarité des interventions pour optimiser les ressources dans tout ce qui touche la famille et les aînés.

Champs **d'intervention**

Habitat et milieu de vie

L'habitation est une condition primordiale au bien-être des familles et des aînés. Leur indépendance et leur qualité de vie dépendent de l'adéquation entre leur habitation et l'accès aux services de proximité. Les citoyens doivent avoir une place où ils se sentent chez eux. Ce sentiment se construit grâce aux interactions avec les autres et par un environnement sécuritaire.

La Ville de Rivière-du-Loup s'engage donc à :

- *Promouvoir les projets qui améliorent le milieu de vie des familles et des aînés;*
- *Encourager le maintien et le développement des services de proximité;*
- *Appuyer les actions des organismes du milieu visant à prévenir l'instabilité résidentielle.*

Transport et mobilité

Le transport est un besoin élémentaire associé à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie. L'accessibilité et le coût abordable des transports sont des enjeux importants pour les familles et les aînés. Ceux-ci doivent pouvoir se déplacer de façon appropriée et sécuritaire dans leur milieu de vie.

La Ville de Rivière-du-Loup s'engage donc à :

- *Accroître la mobilité des familles et des aînés par le soutien des services existants ou la création de nouvelles collaborations en considérant toujours la sécurité de ses citoyens;*
- *Mettre en place des moyens pour favoriser le transport actif.*

Respect et inclusion sociale

L'inclusion sociale et le respect sont des déterminants de la santé et du bien-être des familles et des aînés. L'inclusion est un élément important pour susciter l'engagement et la participation sociale, citoyenne et économique.

La Ville de Rivière-du-Loup s'engage donc à :

- *Lutter contre l'âgisme en conscientisant la population à l'apport des aînés à la collectivité;*
- *Soutenir les activités qui rassemblent les personnes de tous les âges et qui favorisent l'instauration de lieux ou d'occasions de rencontre entre les générations.*

Participation sociale

La participation à la vie sociale constitue un besoin élémentaire pour toute personne. Prendre part à la vie familiale, communautaire, culturelle, sportive, économique et politique de son milieu permet de maintenir des liens entre les citoyens et de contribuer au dynamisme de son environnement.

La Ville de Rivière-du-Loup s'engage donc à :

- *Reconnaître l'apport des familles et des aînés par les compétences particulières de chacun en soutenant la réalisation d'initiatives de mentorat entre les générations;*
- *Développer et soutenir le bénévolat et la vie associative des familles et des aînés.*

Loisirs

Au quotidien, les loisirs contribuent à la qualité de vie de même qu'à la santé physique et mentale des familles et des aînés. Ces activités ont pour but de créer un environnement social où les personnes sont actives sur divers plans.

La Ville de Rivière-du-Loup s'engage donc à :

- *Proposer une offre d'activités variées destinées aux familles et aux aînés;*
- *Soutenir les citoyens, les associations et les organismes communautaires qui souhaitent réaliser des activités.*

Espaces extérieurs et bâtiments

Les environnements bâtis jouent un rôle important dans la santé, la participation et la sécurité des familles et des aînés. Des espaces extérieurs et des édifices publics adaptés et accessibles soutiennent la contribution et la participation sociale des citoyens.

Des espaces entretenus, des aires de repos, des lieux publics sécuritaires et des rues adaptées aux piétons sont tous des éléments essentiels afin que les familles et les aînés puissent profiter d'un milieu de vie à échelle humaine.

L'accessibilité universelle a pour but d'améliorer l'inclusion sociale de tous les citoyens, peu importe leur âge, leur condition physique ou leur situation économique. Favoriser l'accès aux commerces et aux bâtiments publics permet aux familles et aux aînés de répondre à leurs besoins quotidiens.

La Ville de Rivière-du-Loup s'engage donc à :

- *Offrir des environnements entretenus, sécuritaires et adaptés aux familles et aux aînés;*
- *Développer et améliorer ses infrastructures et ses services pour qu'ils soient facilement accessibles.*

Santé et services sociaux

Les services de santé et les services sociaux, de même que les services offerts par les organismes sans but lucratif ou communautaires, sont indispensables pour assurer la santé et l'autonomie des familles et des aînés. Une offre de soins et de services adaptés à leurs besoins nécessite une concertation entre différents acteurs du milieu comme ceux des services sociaux, de la santé, de l'habitation, des organismes communautaires et du secteur municipal.

La Ville de Rivière-du-Loup s'engage donc à :

- *Collaborer à la concertation des services entre les partenaires du milieu;*
- *Soutenir les organismes communautaires du milieu;*
- *Maintenir l'offre de services municipaux permettant aux citoyens de demeurer actifs et en santé.*

Communication et information

La communication est une opération fondamentale entre les personnes. Elle est liée à l'inclusion et à la participation sociale. La santé et le bien-être des familles et des aînés sont aussi rattachés à la diffusion et à l'accessibilité de l'information.

La Ville de Rivière-du-Loup s'engage donc à :

- *Diversifier ses moyens de communication afin de répondre aux besoins des familles et des aînés à l'égard de la diffusion de l'information.*

Conclusion

La mise à jour de cette politique a permis, encore une fois, de faire plusieurs constats positifs. Depuis l'adoption de sa première politique familiale en 1994, à laquelle s'ajoutait un virage aîné en 2008, l'engagement de la Ville envers la famille et les aînés n'a jamais cessé de croître.

Cette politique doit être perçue comme un moyen d'améliorer constamment nos façons de faire vers l'acquisition d'une meilleure qualité de vie pour les familles et les aînés louperivois. Les attentes, les besoins et les aspirations ayant été nommés par les citoyens, les actions identifiées permettront de compléter ou de remodeler certaines dimensions essentielles de la vie louperivoise.

La mise à jour et la bonification de cette politique placent encore une fois les familles et les aînés au cœur des décisions de l'équipe municipale. Rivière-du-Loup reconnaît, de ce fait, les familles et les aînés comme les pierres angulaires de son développement.

Remerciements

La *Politique de la famille et des aînés* de Rivière-du-Loup repose sur des enjeux réels et vécus dans la communauté. C'est grâce notamment au comité de pilotage, à un travail de concertation et à l'implication de divers acteurs du milieu que cette mise à jour a été rendue possible.

La Ville de Rivière-du-Loup tient donc à remercier les citoyens, les organismes, les partenaires, les intervenants et tous les collaborateurs qui ont participé aux différentes étapes du processus de la mise à jour. C'est grâce à leur soutien indispensable et à la volonté du conseil municipal que le Service loisirs, culture et communautaire a pu réaliser cette refonte.

Merci également au ministère de la Santé et des Services sociaux pour son soutien financier ainsi qu'à Espace MUNI pour son appui technique.

Québec

Rivière-du-Loup

ESPACE MUNI

Politique de la famille et des aînés

Rédaction : Service loisirs, culture et communautaire
Révision et conception graphique : Service des communications

978-2-924095-83-6 (Imprimé)
978-2-924095-84-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

Rivière-du-Loup

Disponible en format PDF sur le site internet de la Ville de Rivière-du-Loup

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7

VilleRDL.ca